

# Réflexions sur le jeu croisé des pouvoirs et des responsabilités dans les groupes de sociétés : essai en droit du travail (Document en Français)

## ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/05fd88a8-7192-4cf9-8eaf-6f65bd05b079>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/05fd88a8-7192-4cf9-8eaf-6f65bd05b079> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur jusqu'au 24/03/2022 (communication intranet).**

## ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Chatard \(Chatard\), Damien](#)

Date de soutenance : 24-03-2012

Directeur(s) de thèse : [Teyssié Bernard](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

## ▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Groupe de sociétés, Société-mère, Filiales, Pouvoirs, Responsabilité, Indépendance, Employeur, Salarié, Motif économique, Coemploi

**Mots-clés** :

- Groupes de sociétés
- Employeur et employé (droit)
- Responsabilité sociétale
- Gouvernement d'entreprise

**Résumé** : A l'heure de la globalisation des relations économiques, il est nécessaire que les décisions stratégiques soient prises au plus haut niveau, celui, dans un groupe, de la direction centrale. Or, construit autour du paradigme de la subordination juridique du salarié à l'égard de son employeur, le droit du travail néglige la dépendance économique, voire juridique, de ce dernier à l'égard d'entités juridiquement distinctes. L'employeur placé dans une telle situation peut voir ses choix stratégiques influencés ou commandés. S'esquisse alors l'image d'un « décisionnaire » étranger à la relation contractuelle nouée qui, néanmoins, influence l'exécution des relations de travail dans le groupe. Cette dichotomie dans l'adoption des décisions ne doit pas avoir pour corollaire l'oubli des responsabilités légitimes. Sans aller jusqu'à faire plier l'autonomie juridique des entités constituant le groupe, il convient d'en amender les effets pour que chacun assume les conséquences de ses décisions. Le droit ne peut rester indifférent au réel.

## ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

## ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :   
Identifiant : 2012PA020013  
Type de ressource : Thèse